

PAR COURRIEL

PAR MESSAGERIE

Québec, le 28 juin 2016

Monsieur David Tournier
Entreprise IFFCO Canada Ltée
1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1800
Montréal (Québec) H3A 2R7

**Objet : Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à
Bécancour**

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante :

- Lors des différentes pointes des besoins en électricité au moment des grands froids d'hiver, serait-il envisageable qu'une entreprise comme la vôtre puisse céder momentanément l'essentiel de son approvisionnement en gaz naturel à la centrale thermique de TCE dans le parc industriel de Bécancour, moyennant évidemment une rémunération négociée avec Hydro-Québec, pour une centaine d'heures par année. (Ces pointes durent généralement quelques heures et se concentrent le matin autour de l'heure du petit déjeuner et le soir vers l'heure du souper)?

Votre réponse doit être acheminée le plus tôt possible, et ce, afin d'alimenter les centres de consultation permettant au public d'obtenir l'information nécessaire à la rédaction de leur mémoire. Aussi, afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse. Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 29 juin prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur Tournier, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Lynda Carrier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission